

Madame, Monsieur,
Ami(e) sportive-sportif,

La prochaine saison sportive 2017-2018 et les inscriptions vont démarrer.
Le Centre Médico-Sportif, géré par l'OBS, est ouvert à tous les sportifs et sportives de tous âges, quelque soient le sport, le niveau de pratique, avec ou sans compétition, que vous soyez balnéolais ou non.

Pratiquer une activité sportive n'est pas anodine et la visite médicale est donc précieuse.


Lors de cette visite médicale, sont effectués :
un électrocardiogramme de repos,
un examen cardio-vasculaire avec petit test d'effort,
un dépistage de scoliose chez les enfants,
un examen podoscopique,
un bilan d'acuité visuelle, etc....

Diverses adaptations et aménagements, voire des contre-indications temporaires peuvent être décidées.

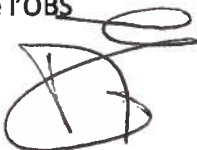
C'est pourquoi, ensemble, COMB-OBS, nous vous invitons à effectuer tous les ans votre visite médicale de non contre-indication à la pratique sportive effectuée par le Médecin du Sport du Centre Médico-Sportif de l'OBS et ce malgré le Décret d'application du 1^{er} Juillet 2017 (Décret n°2016-1157 du 14/08/2016).

Recevez nos cordiales salutations sportives.

Josyane COMBES
Présidente de l'OBS



Marie-Claude MATHIS
Médecin du Sport
Centre Médico-Sportif
De l'OBS



Pascal NONAT
Président du COMB

